

BTSA Aquaculture



Filière : **Aquaculture**

Niveau : **BTSA**

Voies de formation au sein du réseau :

Apprentissage

Description de la formation

Ce BTSA forme des étudiants et apprentis à la gestion d'une entreprise aquacole. La formation est axée en premier lieu sur l'étude des milieux aquatiques naturels et artificiels et sur la connaissance des espèces d'élevage. L'étudiant est capable de mener toutes les étapes d'une production aquacole : sélection des géniteurs, reproduction, alimentation, suivi de l'état sanitaire, utilisation des équipements... Qu'il s'agisse d'une production en eau douce ou en milieu marin, en milieu naturel ou en bassins, l'étudiant est sensibilisé aux impacts de son activité sur l'environnement et au suivi de la qualité de l'eau. L'aspect économique est l'autre volet important de cette formation. L'étudiant est formé à la gestion d'entreprise, à l'utilisation d'outils de gestion et de comptabilité. Il/elle apprend à réaliser des diagnostics qui prennent en compte à la fois l'aspect technique, financier, réglementaire et environnemental de l'activité d'élevage. Il/elle est capable de faire des choix ou de formuler des conseils pour adapter la production au marché et aux contraintes de l'exploitation.

Compétences visées

Au terme de sa formation, l'apprenti-e devra être capable de :

- Choisir les espèces à élever en évaluant les contraintes et en respectant l'environnement,
- Choisir et utiliser les matériaux et matériels appropriés aux activités aquacoles,

- Conduire un système de production spécialisé : alimentation, cycles de reproduction, sélection, état sanitaire, pêche, tri, commercialisation, réglementation.

La qualification du BTSA « aquaculture » conduit les titulaires à développer particulièrement des compétences de coordination, conseil et expertise, contrôle, management, gestion, etc. en fonction des métiers, des emplois et des situations de travail.

Débouchés métiers

La plupart des titulaires du BTSA se dirigent vers les entreprises aquacoles, bien souvent d'abord comme salariés : conducteur de travaux, technicien aquacole. Ils peuvent s'installer à leur compte comme pisciculteur ou conchyliculteur et gérer leur propre exploitation ou travailler dans des secteurs plus singuliers comme la culture d'algues, l'élevage de crustacés, l'aquariophilie marine ou la pêche continentale ou en estuaire. Certains diplômés peuvent également s'orienter vers les métiers de technicien-conseiller ou technico-commercial.

Poursuite d'études

Le BTSA est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant, les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre leurs études, le plus souvent en licence professionnelle ou même en licence générale. Les meilleurs étudiants peuvent aussi suivre une classe préparatoire en un an, ATS bio, et présenter les concours agronomiques et vétérinaires pour rejoindre l'une des écoles publiques d'ingénieur ou vétérinaire qui propose la formation en 5 ans. Il existe un concours spécifique permettant de préparer le cursus ingénieur par la voie de l'apprentissage dans certaines écoles agronomiques.

Modalités

alternance : en présentiel au centre et en entreprise

Lieux de formation

Apprentissage

Unité de Formation par apprentissage agricole (UFA A) Lycée Olivier Guichard

Unité de Formation par apprentissage

12 rue de la Fauvette

44350 GUERANDE

02 40 24 86 80

cfa-guerande@nantes-terre-atlantique.fr